



Conseil d'administration

Délibération du 8 juillet 2025

POINT 7 : BILAN FINANCIER 2024 - CVEC

Exposé des motifs

Le bilan financier de la CVEC pour l'année 2024 est soumis à l'approbation du CA.

- Présentation du Bilan en annexe, conformément à la Circulaire Cnous du 12 octobre 2023 (annexe 2 à la circulaire).

Délibération

- Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) – adoption du bilan financier 2024.

Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Fait à Corte le 8 juillet 2025

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

